
3 JUILLET Conseil d'installation P. 4 | FEUILLE DE ROUTE Les grands axes
du mandat P. 8-30 | TROMBINOSCOPE Des visages, des figures P. 16-17

CHOLET *mag*

ÉDITION SPÉCIALE
2020-2026
*La nouvelle équipe
de Gilles Bourdouleix
Ses projets, ses actions*

N° 337

SEPTEMBRE 2020

MAGAZINE MUNICIPAL
D'INFORMATION DE
LA VILLE DE CHOLET
CHOLET.FR   

CHOlet 
l'entrepreneante



CHOLETmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet / **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** Florent BARRÉ / **CONTACT** Hôtel de Ville 49321 Cholet cedex tél. 02 72 77 20 00 choletmaginternet@choletagglomeration.fr / **DIRECTION DE LA COMMUNICATION** Delphine STÉPHAN / **RÉDACTEUR EN CHEF** Goulvenn DEBOIS / **RÉDACTION** Delphine STÉPHAN - Goulvenn DEBOIS Marion VEILLET - Éric BOUFFANDEAU - Apolline LAURENT - Élise JUHEL **PHOTOS** Étienne LIZAMBARD - David ANDRÉ - Mathilde RICHARD Goulvenn DEBOIS / **COMPOSITION** Stéphane BLANCHARD / **RELECTURE** Les Décoquilleurs / **IMPRESSION** ICI / **DISTRIBUTION** Adrexo Tiré à 33 200 exemplaires / **DÉPÔT LÉGAL** septembre 2020

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE



Ce numéro de Cholet mag est particulier à plus d'un titre. Les élections municipales se sont déroulées dans un contexte inédit, avec deux tours organisés à trois mois d'intervalle. Les Choletais ont clairement renouvelé leur confiance et leur soutien à l'équipe Cholet Passion. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

S'impliquer et s'engager dans la vie de la cité.

C'est donc un double choix qu'ils ont fait : celui de la continuité, donc, mais aussi celui du renouvellement. Depuis 1995, la Municipalité n'a eu de cesse de travailler pour transformer et réinventer Cholet et dessiner les contours de notre agglomération. Cholet est aujourd'hui une ville où il fait bon vivre et dotée des meilleurs équipements pour toute la famille.

Au fil des pages de cette édition spéciale consacrée à la présentation des élus qui sont d'ores et déjà quotidiennement sur le terrain, le magazine municipal permet aussi de comprendre le fonctionnement de la Collectivité et, bien entendu, de découvrir ou redécouvrir le projet de la Municipalité pour les Choletais et Cholet, pour les 6 années à venir.

Le mandat 2020-2026 est placé sous le signe de la "citoyenneté participative". Depuis 25 ans, les Choletaises et les Choletais viennent à la rencontre de la Municipalité, à chaque rentrée, lors des "Rencontres Citoyennes". Ces rendez-vous sont pour vous l'occasion d'exposer des suggestions, d'échanger avec l'équipe

municipale dans le but de toujours améliorer le cadre de vie. De nouvelles instances verront le jour dans les prochaines semaines, avec la volonté de partager une ambition pour notre ville.

Ces nouveaux outils permettront à chacun de s'exprimer sur son quartier, sur la vie de la cité. Ainsi, un Conseil citoyen, sur le modèle de ceux existant dans les quartiers dits prioritaires, sera créé dans chaque quartier, avec un élu référent. Des commissions consultatives thématiques seront organisées pour permettre d'échanger sur des problématiques importantes. Un Conseil de la jeunesse sera créé et animé par des jeunes pour impliquer plus largement la jeunesse choletaise dans l'évolution de la ville. Ces différents outils de consultation et de participation citoyennes permettront aux Choletais de s'impliquer et de s'engager dans la vie de la cité.

Des projets structurants sortiront de terre, au cours de ce mandat, notamment la nouvelle Salle des Fêtes le long du Parc de Moine ou encore la reconstruction du Parc des Expositions de la Meillaerie et la création d'une nouvelle salle polyvalente.

Le mois de septembre est synonyme de reprise, après une période estivale propice au repos et aux loisirs. La sonnerie retentit et les écoliers reprennent le chemin de l'école. La Ville de Cholet a profité de l'été pour effectuer de nombreux travaux d'entretien dans les différents groupes

scolaires et équipements sportifs. Des travaux de réfection de chaussée très importants ont également été réalisés dans les rues Porte-Baron et de la Pépinière. Des pistes cyclables sont en cours de finalisation boulevard Delhumeau-Plessis et avenue Edmond-Michelet.

Tout a été fait pour que cette rentrée s'effectue sous les meilleurs auspices malgré le contexte sanitaire imprévisible dans lequel nous vivons.

La pandémie de COVID-19 que nous subissons depuis quelques mois n'est malheureusement pas derrière nous. Je ne peux que vous encourager à rester particulièrement vigilant en respectant les gestes barrières que sont le port du masque, la distanciation physique et le lavage des mains pour la bonne santé de tous.

Très bonne rentrée à tous ! Prenez soin de vous et de vos proches.


Gilles BOURDOULEIX
 Maire de Cholet
 Président de l'Agglomération du Choletais
 Député honoraire



Principales fonctions du Maire

Le Maire est à la fois détenteur du pouvoir exécutif de la commune et agent de l'État :

- il prépare et propose le budget communal ;
- il prépare et exécute les délibérations du Conseil municipal ;
- il représente la commune en justice ;
- il procède au recensement général de la population.

Il peut déléguer une partie de ses attributions à un ou plusieurs Adjoint.

Le Maire est officier d'État civil. Il est personnellement responsable des actes de l'État civil, de la tenue et de la conservation des registres.

Le Maire est chargé, sous le contrôle du Préfet, de la Police municipale et de la Police rurale.

Le Maire et ses Adjointes sont aussi officiers de Police judiciaire. Ils assurent, sous la direction et l'autorité du Procureur de la République, certaines missions de Police judiciaire.

Elles sont essentiellement liées à la recherche d'infractions à la loi pénale, à la réception des plaintes, au constat des infractions et à leur transmission au Procureur de la République.

Dans l'exercice de ses fonctions, le Maire engage sa responsabilité personnelle à plusieurs titres : civil, comptable et financier, pénal.



La Municipalité

Le Maire et les Adjointes constituent la Municipalité, c'est-à-dire l'équipe chargée de préparer et de mettre en œuvre les décisions du Conseil municipal. Chaque Adjoint est en charge d'un domaine de compétence défini par arrêté du Maire. Il déploie un volet de la politique municipale entouré de conseillers municipaux, avec l'aide des services de la Ville. Les Adjointes sont par ailleurs investis de plein droit de certaines missions. Ils sont ainsi : officiers de police judiciaire, officiers d'État civil et présidents de bureau de vote.

Parlement local

Le Conseil municipal est l'ensemble des personnes désignées par les électeurs pour administrer la commune : Maire, Adjointes, conseillers municipaux de la Majorité et des groupes minoritaires. **Le Conseil municipal est l'équivalent local d'un parlement. Il dispose d'un pouvoir de décision.** Au sein de ce conseil, certains élus disposent d'un pouvoir exécutif : il s'agit du Maire et des Adjointes, ainsi que des conseillers délégués.

Le Conseil, présidé par le Maire, délibère sur les questions qui intéressent la vie de la commune. **Les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés.** Le Conseil municipal siège normalement à l'Hôtel de Ville (hors crise sanitaire). Les séances sont publiques.

Rôle et fonctionnement

Le Conseil municipal est l'organe compétent pour régler par ses délibérations les affaires de la commune et plus particulièrement :

- la discussion et le vote du budget ;
- la gestion du patrimoine communal ;
- la création et l'organisation des services publics municipaux ;
- la décision de principe concernant les contrats de travaux ;
- l'autorisation d'intenter les actions en justice au nom de la commune.

Par ses délibérations, le Conseil municipal exerce une fonction réglementaire par laquelle il prend des décisions et formule des règles de droit dans le cadre de ses attributions. Il exerce également une fonction consultative par laquelle il donne des avis et émet des vœux.

À Cholet, il se réunit chaque mois, le deuxième lundi, excepté en août. Le Maire peut cependant le réunir à chaque fois qu'il le juge utile. Le Conseil est convoqué par le Maire, qui détermine l'ordre du jour.

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE ET RENOUVELÉE

13 Adjointes

Le rôle des Adjointes ? Impulser et conduire les actions de leur pôle de compétence : aménagement du territoire, enseignement, sport, petite enfance, sécurité...

- **Jean-Paul Brégeon**
Premier Adjoint
Coordination de la Majorité municipale
Aménagement - Développement durable
Associations patriotiques
- **Isabelle Leroy**
Relations institutionnelles et intercommunales
- **Frédéric Pavageau**
Patrimoine - Finances - Commande publique
Habitat - Ressources humaines
- **Florence Dabin**
Sport
- **Patrice Brault**
Sécurité - Réglementation - Stationnement
- **Laurence Texereau**
Solidarités - Famille - Petite Enfance - Santé
- **Olivier Baguenard**
Enseignement - Accueils de loisirs
- **Annick Jeanneteau**
Voirie - Espaces verts - Actions de quartiers
- **Florent Barré**
Communication - Relations internationales - Événements
- **Natacha Poupet-Bourdouleix**
Citoyenneté - Jeunesse - Seniors
- **François Debreuil**
Bâtiments
- **Patricia Hervouet**
Commerce - Artisanat
- **Élisabeth Haquet**
Handicap - Accessibilité du patrimoine

"Chaque Adjoint a une mission particulière, dans son domaine de compétence. En tant que Premier Adjoint, j'ai à cœur de coordonner et d'animer cette équipe, de développer les synergies, pour mettre en musique la partition écrite pour les Choletais."

Jean-Paul Brégeon, Premier Adjoint

GILLES BOURDOULEIX, ÉLU POUR UN 5^{ème} MANDAT

Une fois élus par les Choletais, les conseillers municipaux se réunissent pour élire à leur tour le Maire et les Adjointes. Cette séance d'installation a eu lieu vendredi 3 juillet à la Salle des Fêtes, en raison des mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19.

Sans surprise, Gilles Bourdouleix, tête de liste de l'équipe Cholet Passion, a été élu Maire de Cholet pour un 5^{ème} mandat – 2020-2026 – avec 35 voix sur les 45 que compte l'assemblée délibérante municipale. L'autre candidate, Anne Hardy, n'a obtenu en toute logique que les voix des membres de son groupe Cholet Autrement.

"La victoire est belle. Nous allons poursuivre le travail, pour mettre en place le projet choisi par les Choletais, dans l'intérêt du territoire, dans cet esprit qui nous anime."

Gilles Bourdouleix, Maire de Cholet

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Avant les séances du Conseil municipal, les élus travaillent au sein de groupes plus restreints : les commissions.

En plus de la commission consultative du Puy Saint Bonnet, 3 commissions ont été créées. Leurs représentants sont désignés parmi les membres de la Majorité et de l'opposition. Elles sont toutes présidées par le Maire, mais c'est le Vice-Président de chacune d'entre elles – un Adjoint au Maire – qui remplit ce rôle par délégation.

Missions

- Examiner les dossiers
- Formuler des avis
- Préparer des rapports

Les commissions n'ont pas de pouvoir de décision.

Le résultat de leur travail est soumis au vote du Conseil municipal pour décision.

Domaines d'intervention

- Moyens généraux (Coordination générale, Ressources humaines, Finances, Patrimoine, Solidarité, Sécurité Population, Relations internationales, Communication)
- Développement (Économie, Commerce, Agriculture, Aménagement)
- Éducation (Sport, Jeunesse, Enseignement, Citoyenneté, Intégration)



Florence Jauneault, élue Maire délégué du Puy Saint Bonnet pour un 2^{ème} mandat.

Le Puy Saint Bonnet Le Maire délégué et la commission consultative

Commune associée depuis 1973, le Puy Saint Bonnet dispose d'un poste de Maire délégué. Florence Jauneault, son titulaire, y assure les fonctions d'État civil et d'officier de Police judiciaire. Elle est chargée de l'exécution des lois et des règlements de police. Elle reçoit également une délégation pour assurer les fonctions et prendre les décisions en matière :

- d'application de réglementation et du droit des sols sur le territoire du Puy Saint Bonnet ;
- de travaux, voiries, bâtiments réalisés sur le territoire de la commune associée ;
- de gestion des équipements du Puy Saint Bonnet ;
- d'actions culturelles et sportives relevant du territoire du Puy Saint Bonnet.

Pour mener à bien ces missions, elle s'entoure d'une commission consultative composée de 8 membres. Ces 8 membres sont désignés par le Conseil municipal de Cholet, sur proposition du Maire délégué. Florence Jauneault a choisi pour ce nouveau mandat des représentants des écoles, du tissu associatif de la commune et de la société civile.

La commission se réunit une fois par mois, à huis clos, et émet des avis sur les délibérations qui concernent directement Le Puy Saint Bonnet, votées par la suite au Conseil municipal de Cholet.

INFOS

Mairie annexe du Puy Saint Bonnet
02 41 56 41 76

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un établissement public administratif communal distinct de la Mairie. Il intervient à Cholet dans 2 domaines : la Petite Enfance, la Solidarité-Insertion.

Pour mener à bien ses missions, le CCAS dispose d'un organe de gestion – le conseil d'administration – et de moyens propres, d'un budget autonome et du personnel relevant de son autorité.

Le conseil d'administration est composé :

- du Maire, Président de droit ;
- de membres nommés par le Maire, impliqués dans des actions de prévention, d'animation ou de développement social ;
- de membres élus par le Conseil municipal en son sein.

CONSTRUIRE L'AVENIR POUR UNE VILLE TOUJOURS PLUS SÉDUISANTE

"Aménager, c'est répondre à trois objectifs : penser aujourd'hui la ville de demain, se soucier du patrimoine qu'il soit environnemental ou bâti, et donner aux jeunes, aux familles, aux seniors, un espace urbain qui favorise leur épanouissement personnel et collectif."



Jean-Paul Brégeon

Premier Adjoint
Coordination de la Majorité municipale
Aménagement - Développement durable
Associations patriotiques

Aménager c'est prévoir, anticiper, afin de projeter le territoire choletais vers l'avenir. C'est créer des réserves foncières aujourd'hui pour accueillir de nouvelles entreprises demain, tout en préservant l'environnement, les zones humides, les activités agricoles. C'est créer des zones d'habitat ou de loisirs pour répondre aux aspirations des Choletais et des nouveaux arrivants. Aménager, c'est mettre en œuvre une politique globale et transversale. *"Dans son histoire, Cholet s'est toujours reconstruite. Aujourd'hui, nous la faisons entrer dans le 21^{ème} siècle. Ville à taille humaine dotée des meilleurs équipements, nous voulons qu'elle devienne un pôle d'attractivité à l'échelle régionale."*

Les projets :

- Construire la nouvelle Salle des Fêtes ;
- Rénover entièrement le Parc des Expositions de la Meilleraie ;
- Installer l'Office de Tourisme en Cœur de Ville ;
- Restructurer le quartier de la Gare.

Cholet Cœur de Ville

Engagée dans la reconquête du centre-ville, la Ville de Cholet a intégré le programme "Action Cœur de Ville". Déménagement de la Ludothèque, installation de la Maison de l'Orientation, nouveaux aménagements de la place Travot, projet de réhabilitation du Rex, de l'îlot Boule d'Or et de la clinique Saint-Luc... L'équipe municipale agit pour réinventer le centre-ville et faire battre le cœur de Cholet encore plus fort. *"Notre ambition est de faire du centre-ville un lieu incontournable. Un centre-ville plus concentré, plus dense en services et équipements non marchands. Un centre-ville plus désirable pour habiter. Un centre-ville plus convivial pour s'y balader."*



Ce qu'il aime faire à Cholet

"Aller à La Meilleraie voir gagner Cholet Basket puis prendre un verre en centre-ville avec des amis pour fêter cela !"



Un nouveau sentier de randonnée permet de faire le tour du lac de Ribou.

Un aménagement pour découvrir un très beau site naturel et surtout une ressource en eau à protéger.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

"Au-delà d'une mode, c'est un mode de développement. Une demande plus grande de nos concitoyens, et dont nous sommes convaincus." Penser "durable", c'est développer la ville en préservant l'environnement et la qualité de vie prisée des Choletais. C'est maintenir une ceinture verte autour de la ville. C'est lutter contre les pollutions de toutes sortes. C'est encourager les économies d'énergie. C'est garantir la qualité de l'air et de l'eau. C'est encourager la mobilité durable : vélo, déplacements doux, transports en commun.

Les projets :

- Travailler à l'interconnexion de Cholet avec les communes périphériques, tout en préservant la ceinture verte ;
- Mettre en œuvre un nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial ;
- Programmer une opération de thermographie aérienne ;
- Mettre en œuvre la gestion intégrée des eaux pluviales.

HABITAT - VAL DE MOINE

La Ville est attentive à développer une offre en habitat diversifiée (centre-ville, quartiers existants ou nouvellement créés), ainsi le nouveau "quartier nature" poursuit son développement. École, salle d'activités et de loisirs, crèche, établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes, résidence étudiante, parc... le Val de Moine compte aujourd'hui près de 1 000 habitants.

"Le Val de Moine montre au fil du temps une véritable vie de quartier avec services, espaces récréatifs, logements, salle de loisirs, scolaires, favorisant l'imbrication "ville nature". C'est une offre différente du centre urbain, qui continue de séduire les acheteurs."

Le nouveau secteur des Hauts de Ribou, situé entre l'avenue du Lac et la route de Maulévrier a entamé sa commercialisation : *"derrière l'école et la salle multi-activités, on urbanise près de 160 lots libres de constructeurs, une soixantaine de maisons groupées, une quinzaine d'intermédiaires et trois programmes collectifs dont une résidence affaire."*

Le quartier continue d'attirer les Choletais et devrait accueillir au terme de la phase d'urbanisation des Hauts de Ribou un peu plus de 2 000 habitants.



Le Val de Moine, "quartier nature" plébiscité, poursuit son développement.

Les projets :

- Ouvrir un guichet unique "Habitat" ;
- Poursuivre l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU) "Cœur de Ville" : réhabilitation du parc de logements en centre-ville de Cholet ;
- Poursuivre la requalification urbaine du quartier Favreau-Les Mauges.

Projet de lotissement du Bois Chantemerle



L'INTELLIGENCE COLLECTIVE, C'EST NOTRE FORCE

Cholet est la ville-centre de l'Agglomération du Choletais, qui rassemble 26 communes et compte 107 003 habitants*. C'est à Isabelle Leroy, élue 1^{er} Vice-Président, qu'est confiée à présent la mission de coordonner le travail des élus communautaires, toujours sous l'impulsion du Président, Gilles Bourdouleix.



Florence Jauneault
Maire délégué
Le Puy Saint Bonnet

LE PUY SAINT BONNET

"Nous conduisons trois grands projets pour apporter une attractivité et un cadre de vie agréable aux Puy Saint Bonnetais."

Associée à la Ville de Cholet, la commune du Puy Saint Bonnet s'est développée au fil des années et profite aujourd'hui d'une attractivité et d'un cadre de vie agréable. Forte présence d'associations, de commerçants et d'artisans, projets de développement en accord avec les besoins réels des habitants : la commune est dynamique.

Une gouvernance au plus près des habitants

Florence Jauneault, assistante en école maternelle de métier, est le Maire délégué du Puy Saint Bonnet. Laurent Jutard et Valérie Maudet, conseillers municipaux, l'aident dans cette tâche. Cette gouvernance est également accompagnée d'une Commission consultative composée de 8 membres. C'est un relais précieux auprès de la population, chaque membre a une action spécifique et permet d'assurer la continuité des projets au sein de la commune. La commission se réunit une fois par mois, le mercredi soir précédant le Conseil municipal de Cholet.

Les projets :

- Concrétiser le lotissement du Bois Chantemerle pour donner la possibilité aux jeunes et aux familles de s'y installer et rendre la commune encore plus attractive. Ce projet est en lien avec le réaménagement des entrées du cimetière et du Bois de la Cure ;
- Réaménager les accès du stade avec la création d'un nouveau parking afin de garantir une meilleure sécurité des lieux. Le foyer, le bureau et les vestiaires seront également réhabilités et l'opportunité d'un terrain synthétique est étudiée selon les besoins du club ;
- Rénover les huisseries de l'école de la Chevallerie.

Les membres de la Commission consultative :

- Delphine Champion
- Jean-Michel Boissinot
- Virginie Terrien
- Jean-Marie Vassord
- Myriam Sarrazin
- Gilles Morin
- Virginie Supiot
- Simon Goislot

♥ Ce qu'elle aime faire à Cholet

"Aller boire un verre entre amis en centre-ville et faire les boutiques avec mes filles."

En tant que Maire : j'aime être disponible pour les habitants du Puy Saint Bonnet, particulièrement célébrer les mariages, être présente sur chaque temps fort de la vie de la commune."



Valérie Maudet
Conseiller délégué
Vie associative
Le Puy Saint Bonnet

Laurent Jutard
Conseiller délégué
Sport

L'Agglomération du Choletais, c'est avant tout un esprit communautaire. Et non une somme d'individualités. Une intelligence collective, qui fait notre force et qui a fait ses preuves. Nous portons ensemble des projets qui sont dans l'intérêt de tous les habitants du territoire", assure l'élue.

"Quand on construit un complexe aquatique à Lys-Haut-Layon - Lysséo en cours de réalisation - on vient renforcer le second pôle de centralité de l'agglomération, afin d'offrir des services équivalents à tous les habitants du Choletais."

Travailler en partenariat

"Notre réussite dépend aussi de notre capacité à mobiliser des partenaires autour de nos projets. La Région des Pays de la Loire et les régions périphériques", évoque l'élue, qui est également Vice-Président à la Région, "mais aussi le département de Maine-et-Loire, l'Agence Régionale de Santé... et bien

sûr nos voisins de Mauges Communauté avec lesquels des ponts ne cessent de se construire. En matière de mobilité, dans le domaine de l'économie et de l'emploi, de l'inclusion des personnes en situation de handicap, sur toutes ces questions et sur tant d'autres, nous devons travailler en partenariat. Il y aura des opportunités à saisir, des financements à partager. Je pense notamment à la ligne Cholet-Les Herbiers."

Une feuille de route 2020-2026

Un nouveau chapitre est à écrire pour ce mandat 2020-2026. Rapidement, l'ensemble des conseillers communautaires seront réunis en séminaire. "Nous allons écrire la feuille de route 2020-2026 pour l'Agglomération du Choletais et définir les priorités pour le développement de notre territoire et répondre aux attentes des habitants."

*Source : INSEE 1^{er} janvier 2020



12 avril 2019. Signature du Contrat Territoires-Région en présence de Christelle Morançais, Christian Gillet et Gilles Bourdouleix. La réussite du Choletais dépend de sa capacité à mobiliser des partenaires autour de ses projets.



Isabelle Leroy
Adjoint au Maire
Relations institutionnelles et intercommunales

♥ Ce qu'elle aime faire à Cholet

"Vivre à Cholet, voilà ce que j'aime tout simplement."



SOUTENIR CEUX QUI VEULENT ENTREPRENDRE

Attirer de nouvelles entreprises et faire venir des salariés pour répondre aux difficultés de recrutement restent les axes forts de la politique économique menée par l'Agglomération du Choletais.



Sylvain Apaire
Conseiller délégué
Développement économique
Relations avec l'Office de Tourisme

Ce qu'il aime faire à Cholet

"J'avoue avoir un petit faible pour le restaurant de Ribou face au lac."



Jean-François Bazin
Conseiller délégué
Affaires agricoles

Sylvie Rochais
Conseiller délégué
Affaires agricoles

C'est à un ancien chef d'entreprise, Sylvain Apaire, que revient cette tâche sur ce nouveau mandat. Lui qui est également l'actuel Président du MEDEF du Pays Choletais. Incompatibilité ?

"Bien au contraire ! Je vois dans cette double fonction un sérieux atout", répond-il avec caractère. "Je sais comment fonctionnent les entreprises et j'ai la connaissance du terrain, dans sa grande diversité. J'ai déjà en tête les besoins, les problématiques et les enjeux liés au tissu économique local. Et je n'oublie pas non plus la filière agricole qui génère ici près de 1 500 emplois."

"Quand je suis venu m'installer dans le Choletais, on m'a donné les moyens de créer puis développer mon entreprise. La Collectivité aide ceux qui veulent entreprendre. Je m'étais juré alors de donner à mon tour ce que j'ai reçu ici. C'est le sens de mon engagement en politique."

Les projets :

- Lancer la zone stratégique de Clénay dans le prolongement du grand parc d'activités du Cormier ;
- Ouvrir La Filature numérique en construction au Carteron à Cholet ;
- Accompagner le déplacement de l'entreprise L'Abeille dans l'agglomération ;
- Faire connaître le Choletais et ses marques dans l'Hexagone.



Parmi les grands projets, la Filature numérique, pôle digital en cours de réalisation au Carteron à Cholet

Priorité à l'emploi

L'emploi sera une de ses priorités, rappelant ainsi qu'entre 1 000 et 1 300 personnes font défaut aux entreprises du territoire. Une situation liée au quasi plein-emploi que connaît le Choletais depuis quelques années. "Enfin ça, c'était avant la COVID-19", nuance-t-il par ailleurs. "À l'heure actuelle, nous devons rester prudents et accompagner les entreprises qui accusent le coup. Il faudra faire le bilan fin 2021 et au regard de la situation, se poser les bonnes questions pour agir au plus juste."

D'ici là, l'Agglomération du Choletais reconduira ses opérations phares en faveur de l'emploi et de la formation : le Forum pour l'Emploi en mars, l'opération Jobs d'été-Jobs étudiants et bien sûr le Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise en janvier. Si les conditions sanitaires le permettent.



À la sortie du confinement, une campagne de communication imaginée et conçue par les services de la Collectivité a été déployée pour inviter les Choletais à favoriser leurs achats à Cholet.



PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE COMMERCIAL

"Avec enthousiasme et concertation, nous poursuivons le travail engagé et renforçons notre action pour soutenir nos commerçants choletais."



Patricia Hervouet
Adjointe au Maire
Commerce - Artisanat

Ce qu'elle aime faire à Cholet

"Aux beaux jours, je prends beaucoup de plaisir à traverser la place Travot, avec ses couleurs, ses parasols, son manège, les enfants qui jouent, les ados qui discutent, les gens en terrasse..."

Les modes de consommation changent et le paysage commercial se transforme. Pour accompagner ce mouvement, la Ville met l'accent sur le commerce de proximité en cœur de ville et dans les quartiers. Son objectif : veiller au développement équilibré du centre et de la périphérie. "La pandémie de COVID-19 met à mal notre économie. Il est important que chacun soutienne nos commerces de proximité, nos artisans, nos entreprises en consommant localement." Pendant et après le confinement, la Ville de Cholet a pris des mesures pour soutenir ses commerçants face à cette crise sans précédent : exonération des droits d'occupation du domaine public, stationnement gratuit, élargissement des terrasses, journée commerciale...

Notre rôle est de faire venir du monde en centre-ville. Après, charge aux commerçants de satisfaire leur clientèle".

Faire venir du monde

Maintenir l'attractivité du centre-ville, l'enjeu est là. C'est d'ailleurs une des priorités du programme national Action Cœur de Ville dans lequel la Ville de Cholet est engagée depuis 2018. Nouveaux aménagements de la place Travot, manège gratuit, installation de la Ludothèque et de la Maison de l'Orientation en Cœur de Ville en sont les premières concrétisations. À venir : le déménagement de l'Office de Tourisme et l'ouverture d'un centre de santé. "L'enjeu est de reconstituer une expérience centre-ville singulière pour développer les flux commerciaux. Il s'agit de faire du centre-ville une destination, un lieu de vie où l'on vient par choix."

"Le rôle de la Municipalité est de tout mettre en œuvre pour faire en sorte que les habitants du bassin de vie consomment à Cholet."

Les projets :

- Expérimenter la gratuité des bus le samedi après-midi ;
- Recruter un manager de centre-ville ;
- Poursuivre l'installation des services publics en centre-ville ;
- Renouveler le concept du Marché de Noël pour le rendre plus féérique encore.



Évelyne Pineau
Conseiller délégué
Commerce

GARANTIR LES MOYENS D'UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

Préserver le pouvoir d'achat, poursuivre un développement harmonieux de la ville et maintenir la qualité du service public sont les principaux enjeux de l'équipe municipale en matière de finances et de ressources humaines.

La bonne gestion des finances publiques doit se faire dans un cadre financier dicté par l'État. Comme le budget familial, le budget de la Collectivité sera géré avec rigueur, transparence et bon sens dans le souci permanent de préparer l'avenir. Une saine gestion qui permet d'autofinancer plutôt qu'emprunter. "Nous nous engageons à maîtriser la pression fiscale sur les ménages pour continuer à offrir aux Choletais infrastructures

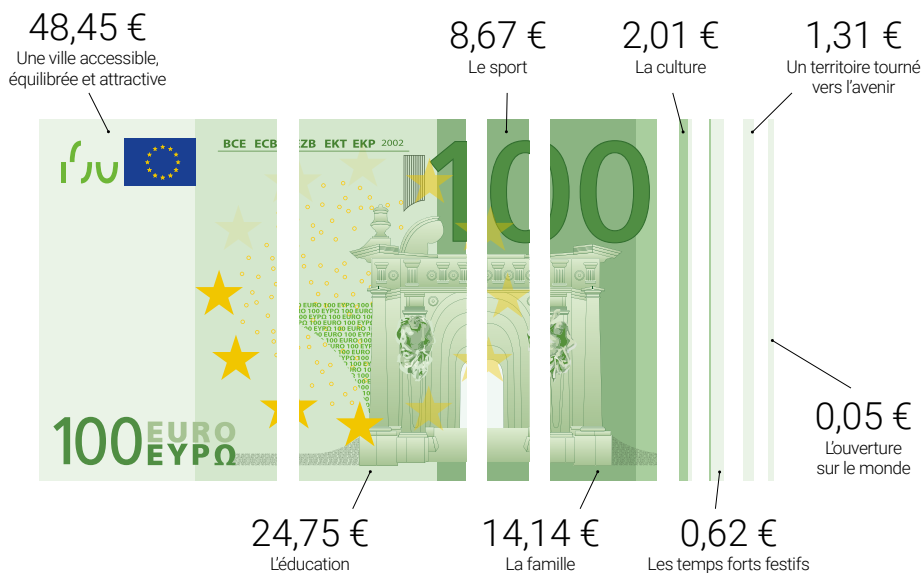
et services publics de qualité dont ils ont besoin. Et ce malgré le nouveau schéma fiscal des collectivités qui voit disparaître la taxe d'habitation." **Efficiace de la Collectivité** "Les finances sont au service des projets et tous les indicateurs sont au vert." Malgré une baisse des dotations de l'État, la situation financière de la Ville est très saine. Maintien d'un

service public de qualité et des acteurs qui le font tout en recherchant continuellement l'efficace. "Les finances saines sont l'assurance d'une réalisation des projets de l'équipe élue. La démocratie participative peut amener aussi de nouveaux projets liés au cadre de vie, à l'attractivité... pour lesquels l'équipe est à l'écoute."

Les projets :

- Construire la nouvelle cuisine centrale dont le programme de travaux a été approuvé lors du Conseil municipal du 10 février dernier ;
- Construire la nouvelle Salle des Fêtes ;
- Maintenir l'entretien du patrimoine : les bâtiments, les écoles, les voiries avec une recherche constante des performances énergétiques ;
- Poursuivre la bonne gestion immobilière de la Collectivité ;
- Adapter le patrimoine de la Collectivité à ses besoins.

Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement (Budgets principal et annexes) - 2019



220 métiers au service des habitants

Les agents territoriaux mettent à disposition leurs compétences et leur investissement au service de la Ville et du territoire afin de garantir la réussite des grands projets et des aménagements de proximité. Plus de 200 métiers sont là pour vous, pour assurer la continuité du service public.

Michel Viault
Conseiller délégué
Ressources humaines



Ce qu'il aime faire à Cholet

"J'aime particulièrement me promener en ville, aller au cinéma, ou profiter des parcs et jardins. Cholet est très agréable à vivre !"

Toujours là pour VOUS !



Rippeur



Chauffeur de bus



Agent aux soins en EHPAD



Agent missionné au contrôle des barrages



Assistante sociale



Agent de propreté voirie



Animatrice auprès des enfants



Agent à l'État civil



Agent de Police municipale



Frédéric Pavageau
Adjoint au Maire
Patrimoine - Finances - Commande publique
Habitat - Ressources humaines

Ce qu'il aime faire à Cholet
"Y vivre et y voir grandir mes enfants."

Ammar Hadji
Conseiller délégué
Informatique
Technologies nouvelles

LE CONSEIL MUNICIPAL

45 SIÈGES



Gilles Bourdoleix
Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais
Député honoraire



Florence Jauneault
Maire délégué
Le Puy Saint Bonnet



Jean-Paul Brégeon
Premier Adjoint
Coordination
de l'équipe municipale
Aménagement
Développement durable
Associations patriotiques



Évelyne Pineau
Conseiller délégué
Commerce



Antoine Rameh
Conseiller délégué
Santé



Patrick Pelloquet
Conseiller délégué
Action culturelle



Catherine Bodet
Conseiller délégué
Sport adapté



Michel Viault
Conseiller délégué
Ressources humaines

Les élus de l'opposition



Anne Hardy
Conseiller municipal



Cyrille Jauneault
Conseiller municipal



Sylvie Charrier
Conseiller municipal



Isabelle Leroy
Adjoint au Maire
Relations institutionnelles
et intercommunales



Frédéric Pavageau
Adjoint au Maire
Patrimoine - Finances
Commande publique
Habitat
Ressources humaines



Florence Dabin
Adjoint au Maire
Sport



Patrice Braut
Adjoint au Maire
Sécurité - Réglementation
Stationnement



Chaysavanh Pravoxay
Conseiller délégué
Événements



Sylvie Dorbeau
Conseiller délégué
Réglementation ERP
et Funéraires



Patricia Rigaudeau
Conseiller délégué
Archives



Bruno Viéville
Conseiller délégué
Halles et Marchés
Installations classées
Taxis



Maya Jarade
Conseiller délégué
Citoyenneté - Intégration



Jérémy Cacheux
Conseiller municipal



Sylvie Tolassy
Conseiller municipal



Kai-Ulrich Hartwich
Conseiller municipal



Laurence Texereau
Adjoint au Maire
Solidarité - Famille
Petite Enfance - Santé



Olivier Baguenard
Adjoint au Maire
Enseignement
Accueils de loisirs



Annick Jeanneteau
Adjoint au Maire
Voirie - Espaces verts
Actions de quartiers



Florent Barré
Adjoint au Maire
Communication
Relations internationales
Événements



Ammar Hadji
Conseiller délégué
Informatique
Technologies nouvelles



Laurent Jutard
Conseiller délégué
Sport
Le Puy Saint Bonnet



Jean-François Bazin
Conseiller délégué
Affaires agricoles



Sylvie Rochais
Conseiller délégué
Affaires agricoles



Sylvain Apaïre
Conseiller délégué
Développement économique
Relations avec l'Office
de Tourisme



Cécile Guiganti
Conseiller municipal



Denis Bouyer
Conseiller municipal



Carole Bossard-Gautier
Conseiller municipal



Natacha Poupet-Bourdoleix
Adjoint au Maire
Citoyenneté - Jeunesse
Seniors



François Debreuil
Adjoint au Maire
Bâtiments



Patricia Hervouet
Adjoint au Maire
Commerce - Artisanat



Élisabeth Haquet
Adjoint au Maire
Handicap - Accessibilité
du patrimoine



Aurélien Durand
Conseiller délégué
Sport



Valérie Maudet
Conseiller délégué
Le Puy Saint Bonnet



Charline Abellard
Conseiller délégué
Famille - Enfance



Amélie Broquaire
Conseiller délégué
Enseignement



Rémi Barbé
Conseiller délégué
Jeunesse



Stéphane Brosset
Conseiller municipal

EMBELLIR AVEC VOUS NOTRE CADRE DE VIE

"L'espace public doit s'envisager avec la participation active de tous les citoyens."

Penser la ville de demain se prépare depuis de nombreuses années. Les réalisations en matière d'aménagement de l'espace public associent en permanence des notions telles que la préservation des espaces verts, la voirie et les modes de déplacement.

Organiser l'espace public avec le concours des citoyens résume clairement la politique de concertation mise en place depuis des années. Dans une ville où l'on recense un arbre pour trois habitants, où le fleurissement est récompensé par des distinctions à l'échelle nationale, comme la Fleur d'Or obtenue en 2019, l'avenir se prépare dans un souci d'attractivité, de fonctionnalité et de modernité. Le mandat 2020/2026 met plus que jamais l'accent sur la participation citoyenne.



Repenser et sécuriser l'ensemble du réseau cyclable est une priorité de ce nouveau mandat.



Annick Jeanneteau

Adjoint au Maire
Voirie - Espaces verts - Actions de quartiers



Ce qu'elle aime faire à Cholet

"Participer à la vie collective avec les Choletais et notamment au Carnaval, en tant qu'acteur."

Les projets :

- Créer des Conseils citoyens dans tous les quartiers avec présence d'un élu référent par Conseil ;
- Créer une commission citoyenne qui établira un diagnostic et des propositions d'infrastructures, relatifs aux déplacements doux (piétons, cyclistes) ;
- Promouvoir la circulation des piétons en cœur de ville ;
- Lors de l'aménagement des voiries, prendre en compte la sécurité de tous les usagers (piétons, cyclistes, automobilistes). Un espace à partager ;
- Entretien des trottoirs et des chaussées pour la sécurité et la qualité de vie des usagers ;
- Conserver la 4^{ème} fleur et développer la démarche de sensibilisation et d'éducation environnementale auprès des plus jeunes sur le temps scolaire ;
- Moderniser le Jardin du Mail ;
- Poursuivre le développement des aires de jeux adaptées pour tous les enfants ;
- Réorganiser le pôle d'échange des bus devant l'Hôtel de Ville.

PROMOUVOIR L'ESPRIT CITOYEN

"Parce que la citoyenneté est une des valeurs essentielles de notre démocratie, il est de notre devoir de la transmettre à chacun, et notamment aux plus jeunes d'entre nous."



Avec un service dédié Jeunesse, Citoyenneté, Vie associative, Intégration, la Municipalité a fait le choix d'une politique volontariste en la matière. Une politique tournée vers le citoyen, son autonomie, son épanouissement et son implication dans la vie locale, pour "être aux côtés de ceux qui font Cholet. L'enjeu est de favoriser l'engagement et la concertation afin que les habitants, et les jeunes en particulier, puissent être acteurs de leur ville."

Cholet, ville citoyenne

Civisme, solidarité et respect sont les maîtres-mots qui définissent l'approche municipale dans ce domaine. Donner la parole aux adolescents, transmettre aux jeunes générations, impliquer les plus jeunes dans la vie citoyenne à travers des événements tels que le Rallye Citoyen, la Journée des Citoyens ou le Conseil Municipal des Jeunes.

Cholet, ville jeune

La Ville croit en sa jeunesse et souhaite mettre les jeunes Choletais au cœur de l'action municipale. Pour ce faire, de nombreux rendez-vous ont lieu tout au long de l'année: le Forum Jobs d'été-Jobs étudiants, les Z'allumés, les Supers Choletais... "Nous souhaitons nous adresser particulièrement aux 12-25 ans, les informer, les orienter, les mobiliser, et leur donner la possibilité d'exprimer leurs attentes."

Cholet, ville associative

"Depuis toujours, le mouvement associatif choletais démontre son dynamisme remarquable, avec un engagement notable pour la vie du territoire." L'équipe municipale poursuivra son accompagnement des associations (culturelles, sportives, caritatives, patriotiques...) avec un soutien logistique et financier. Les Assises et le Forum des Associations seront pérennisés pour valoriser leurs actions.

Une attention particulière envers les seniors

Du senior encore très actif jusqu'à la grande dépendance, c'est la notion de parcours de vie qui guide l'action des élus et des services de la Collectivité. "En vieillissant, on a parfois tendance à s'isoler, à se sentir moins utile, moins intégré. Il faut alors trouver les moyens de préserver le lien social. C'est primordial. Partenaires de la Collectivité, l'ORPAC (Office des Retraités et Personnes Âgées du Choletais) et les associations au cœur des Maisons d'Animations sont des acteurs de premier plan. Nous continuerons de les accompagner."



Natacha Poupet-Bourdouleix

Adjoint au Maire
Citoyenneté - Jeunesse - Seniors

Ce qu'elle aime faire à Cholet

"J'aime sortir, prendre mes baskets et aller courir au Parc de Moine, ou faire les boutiques. Je suis Choletaise d'origine et j'adore ma ville !"



Valérie Maudet
Conseiller délégué
Vie associative
Le Puy Saint Bonnet



Rémi Barbé
Conseiller délégué
Jeunesse



Maya Jarade
Conseiller délégué
Citoyenneté - Intégration

UN BESOIN RÉCURRENT D'ÉQUIPEMENTS MODERNES ET FONCTIONNELS

RENFORCER LA VIGILANCE

Lutter contre les incivilités et garantir la tranquillité publique sont les priorités que se fixe Patrice Brault, nouvel Adjoint en charge de la Sécurité.

"130 bâtiments communaux répartis dans la ville sont entretenus pour accueillir le public et les services de la Collectivité dans les meilleures conditions."



François Debreuil
Adjoint au Maire
Bâtiments

Ce qu'il aime faire à Cholet

"J'aime participer aux événements dans la ville, qu'ils soient culturels ou sportifs, me mêler à la foule et profiter de l'ambiance festive."

Les projets (Ville de Cholet et Agglomération du Choletais) :

- Créer un pôle administratif à Mail 2 ;
- Rénover l'Hôtel de Ville/Hôtel d'Agglomération.



La rénovation de l'Hôtel de Ville/Hôtel d'Agglomération fait partie des grands projets d'entretien des bâtiments communaux, tout comme la réalisation d'un nouveau pôle administratif à Mail 2.

L'entretien, la maintenance et l'amélioration du patrimoine immobilier communal est un travail permanent. 130 édifices sont ainsi gérés et entretenus par la Collectivité. Des écoles aux églises, des structures d'accueil des associations aux salles de sport sans oublier les parkings, les centres sociaux, les crèches et haltes-garderie... tout un ensemble d'immeubles doivent répondre aux normes de sécurité et d'accessibilité pour accueillir les différents publics qui y séjournent, ponctuellement ou durablement. Les importants travaux de réhabilitation, de rénovation et de remise aux normes entrepris et à venir répondent également à l'évolution des politiques en matière de transition énergétique, d'approches environnementales. Dans ce domaine la transversalité entre les services de la Collectivité est une réalité quotidienne. Planifiée pour neuf années avec un bilan et un prévisionnel actualisés tous les trois ans, la gestion des bâtiments communaux a pour autre vocation de favoriser l'épanouissement personnel et collectif des jeunes, des familles, des seniors ; tous les publics de manière générale.



Patrouilles mixtes pédestres et auxiliaires canins : l'unité canine est une spécificité de la Police municipale choletaise. Son objectif est de dissuader et de protéger. Cette patrouille est régulièrement sollicitée par la Gendarmerie et la Police nationale pour des interventions spécifiques.



Patrice Brault
Adjoint au Maire
Sécurité - Réglementation - Stationnement

Ce qu'il aime faire à Cholet

"Faire du vélo... et surtout toujours casqué."

Parce que vivre sereinement est un droit de chacun, Cholet est très engagée pour la prévention et la sécurité de ses habitants. Quand on pense sécurité, on pense avant tout à la Police municipale. Ses missions sont multiples. Il lui faut à la fois être pédagogue, mais aussi sanctionner les incivilités. Les policiers municipaux choletais sont les garants du respect de la loi et du bon-vivre ensemble. Ils veillent à l'ordre public, assurent la sécurité de proximité en complément de la Police nationale. "Question proximité, je souhaite être

sur le terrain, avoir des échanges directs et être personnellement à l'écoute de l'ensemble des habitants, commerçants, associations..."

Vers une tolérance zéro

"La sécurité et la prévention de la délinquance sur la voie publique restent au cœur de nos préoccupations" précise l'élu qui est par ailleurs Président du SDIS 49. Raison pour laquelle la vidéoprotection doit encore être renforcée là où il est nécessaire de dissuader et de rassurer. "La sécurité de nos concitoyens n'a pas de prix même si elle a un coût."

Les projets :

- Optimiser la vidéoprotection avec la mise en œuvre d'un Centre de Surveillance Urbaine (CSU) ;
- Étendre les créneaux de surveillance au retour à l'école de 13h30 ;
- Mettre en place le comité éthique avec l'élaboration d'une charte ;
- Équiper les policiers municipaux d'une caméra-piéton ;
- Confirmer l'accueil unique de l'État civil (la phase expérimentale mise en place à l'occasion de la crise sanitaire a montré le bien-fondé de ce projet d'accueil unique).



Sylvie Dorbeau
Conseiller délégué
Réglementation ERP
Funéraires



Bruno Viéville
Conseiller délégué
Halles et Marchés
Installations classées
Taxis

CHOLET SOLIDAIRE ET FAMILIALE

"Faciliter la vie des Choletais et fluidifier les parcours sont des priorités. Cela passe bien entendu par un accompagnement adapté, une simplification des démarches mais aussi par la transversalité entre les services."



Laurence Texereau,
Adjoint au Maire
Solidarité - Famille - Petite Enfance - Santé

Ce qu'elle aime faire à Cholet

"Sans hésiter, aller au théâtre ! J'ai hâte de retrouver l'ambiance des soirs de spectacle et découvrir la programmation. Ma fille et moi avons déjà repéré des spectacles de danse dont nous raffolons. Ensuite, des spectacles musicaux et quelques pièces... Autrement, quand j'avais le temps, j'aimais aussi beaucoup assister aux cours de céramique à l'École d'Arts. Nous avons la chance de disposer de superbes équipements à Cholet."



Charline Abellard
Conseiller délégué
Famille - Enfance

Antoine Rameh
Conseiller délégué
Santé

Répondre aux besoins des familles, apporter tous les services nécessaires à l'épanouissement des enfants, garantir l'accès à la santé et aux droits sociaux, porter une attention particulière aux plus fragiles... Des enjeux majeurs qui continueront à être développés par l'équipe municipale.



Cholet la solidaire

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accueille les Choletais les plus fragiles et leur propose un accompagnement personnalisé, assuré par des travailleurs sociaux. De nombreux dispositifs d'aides sont déployés "et il est primordial d'accompagner ces publics avant qu'ils ne s'enfoncent plus encore dans la précarité. Pour cela, il faut intensifier nos interventions "hors les murs", au plus proche des habitants. C'est le meilleur moyen de lutter contre le non-recours aux droits. Nous allons donc travailler avec les services pour rendre nos actions encore plus visibles et faire connaître toutes les aides disponibles sur notre territoire."

Les projets

- Lutter contre la fracture numérique ;
- Favoriser l'accès aux droits sociaux et sanitaires par la création d'un guichet unique ;
- Identifier Les Paniers du Planty comme site de distribution alimentaire municipale et lieu d'accueil et de convivialité.

Cholet, Ville Amie des Enfants

Cholet est une "Ville Amie des Enfants", un titre obtenu en 2004. Depuis, elle est même devenue ville pilote en France car elle a su se distinguer dans de nombreux domaines comme l'accueil, la santé, la sécurité, l'épanouissement des enfants, leur accès à la culture, aux loisirs ou aux sports... "Nous parlons bien de tous les enfants. Les structures Petite Enfance de la Ville sont déjà sensibilisées à l'inclusion grâce au réseau "Enfants différents". Ainsi, avec Elisabeth Haquet, Adjoint au Maire en charge du Handicap, nous avons le projet d'une aire de jeux pour les enfants en situation de handicap."

Inclure c'est aussi permettre à toutes les populations de découvrir les équipements. "Nous travaillerons avec les services pour faire en sorte que nos structures soient des lieux ouverts, pas seulement à ceux qui les fréquentent régulièrement. Inclure une mixité mais aussi un brassage intergénérationnel."

Les projets :

- Renforcer l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté ;
- Développer les jardins partagés ;
- Mettre en place un passeport citoyen ou encore un permis piéton.



Cholet, ville amie des familles

Cholet a su devenir au fil des années, une ville idéale pour les familles qui bénéficient de structures ressources très importantes comme le Point Info Famille. "Nous allons lui donner plus de visibilité car il va bien au-delà du seul sujet "famille". L'idée, c'est de l'inclure dans un projet plus global de guichet unique, pour faciliter la vie des Choletais et fluidifier les parcours. Dans ce futur lieu, les gens pourront être orientés sur leurs droits, leurs démarches administratives etc."

Grâce à cet accueil physique, Laurence Texereau souhaite aussi "lutter contre "l'illectronisme" qui a été d'autant plus flagrant pendant la crise du coronavirus. Il est donc primordial que les publics éloignés de l'outil numérique puissent trouver des réponses auprès de personnes présentes physiquement pour les orienter au plus près de leurs besoins."

Les projets :

- Poursuivre le développement des lieux et des actions de parentalité ;
- Ouvrir un service public de garde à domicile pour les horaires atypiques ;
- Développer l'activité de la "Maison de la Nature" pour en faire un lieu d'information et de sensibilisation au développement durable.

L'accès à la santé

Il faut améliorer l'accès aux soins, pour tous. Avec l'Agence Régionale de Santé et la Caisse d'Assurance Maladie, un plan à court, moyen et long termes a été envisagé. Cela passe par l'accueil et l'accompagnement des internes. Des mesures seront mises en place pour leur faciliter le quotidien, leur faire découvrir les atouts de notre territoire et leur donner envie de s'installer durablement. Cette facilitation passe notamment par le projet de mise à disposition de logements en centre-ville.

D'ici fin 2022, un Centre de Santé sera implanté en face de l'ancienne clinique Saint-Luc. Il s'inscrit également dans le cadre du programme "Action Cœur de ville". Un autre Centre de Santé sera installé dans la Tour Émeraude, au cœur du quartier Jean-Monnet. Il est porté par la Mutuelle La Choletaise et regroupera des médecins retraités qui accompagneront les jeunes médecins en cours d'installation.

Les projets

- Créer un centre de radiothérapie au cœur du Pôle Santé ;
- Expérimenter la télémédecine dans les EHPAD gérés par l'Agglomération du Choletais (Val de Moine, La Cormetière et Le Val d'Èvre).

INTÉGRER LE HANDICAP DANS LA VIE DE LA CITÉ

"Nous allons poursuivre le travail déjà engagé avec les acteurs du handicap sur notre territoire. Nous tenons vraiment à ce que les personnes handicapées de tous âges se sentent intégrées à la vie de la cité."



Elisabeth Haquet,
Adjoint au Maire
Handicap - Accessibilité du patrimoine

Ce qu'elle aime faire à Cholet

"J'apprécie particulièrement le Parc de Moine, lieu de promenade et de sport à deux pas du centre-ville."

La Ville de Cholet a toujours été engagée sur les questions liées au handicap et à la place de la personne handicapée dans la cité. Un Groupe de Travail pour la Promotion de la Personne Handicapée regroupant élus et associations, existe depuis 2008 pour échanger, partager et construire les outils du mieux-vivre ensemble. De grandes actions ont été menées comme la création du label Handi-bienveillant, mis en place en mars 2018. Un label affiché à l'entrée des boutiques, dans lesquelles les personnes en situation de handicap sont accueillies, conseillées et renseignées avec

bienveillance. Pour renforcer cette action, le Handi-pass, carte plastifiée, recense les besoins particuliers de la personne handicapée : "J'ai besoin d'une chaise", "J'ai besoin de temps pour m'exprimer", "Parlez lentement"... Les commerçants peuvent ainsi mieux adapter leur aide. L'inclusion des enfants porteurs de handicap est également un axe majeur de la politique locale. Les structures Petite Enfance de la Ville sont déjà engagées dans cette démarche avec notamment le réseau "Enfants différents".



Les projets :

- Créer une aire de jeux adaptée aux enfants porteurs de handicap ;
- Organiser un forum annuel regroupant tous les domaines (loisirs, santé, travail, besoins quotidiens...);
- Créer un annuaire des acteurs du handicap, en partenariat avec Mauges Communauté ;
- Travailler avec les élus du Conseil Municipal des Jeunes pour sensibiliser les jeunes générations aux questions de handicap.

UNE DIFFUSION CULTURELLE ÉLARGIE

Cholet et l'Agglomération du Choletais sont un vivier d'artistes, de créateurs et de talents. C'est aussi un territoire qui dispose d'équipements culturels variés et complémentaires. Les nombreuses structures existantes pérennisent la vitalité de toutes les formes d'expression artistique. Elles ont aussi pour rôle de diffuser, auprès d'un public dont l'intérêt pour la culture ne cesse de croître, les offres multiples et innovantes, mises à leur disposition.



"Une des priorités du nouveau mandat est de faire travailler ensemble et de manière interactive tous les acteurs, professionnels et amateurs, les intervenants institutionnels et bénévoles dans la finalité d'une médiation éducative, récréative, sociale et citoyenne."

"Une des priorités du nouveau mandat est d'inviter tous les acteurs culturels du territoire à aller vers les publics pour initier des rencontres, pour rassembler et partager une culture vivante."

La Culture pour tous

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'accès pour le plus grand nombre aux propositions culturelles offertes sur le territoire, la Municipalité souhaite aller encore plus loin. Il est ainsi envisagé de créer des classes à horaires aménagés pour les élèves de l'École d'Arts du Choletais, développer des temps d'échanges intergénérationnels dans les structures d'accueil de personnes âgées, décentraliser l'offre culturelle dans tous les points de l'Agglomération du Choletais.

Les projets :

- Créer des classes à horaires aménagés pour les élèves de l'École d'Arts du Choletais ;
- Développer des temps d'échanges intergénérationnels dans les structures d'accueil de personnes âgées ;
- Décentraliser l'offre culturelle dans tous les points de l'Agglomération du Choletais.

Sport et culture

Le sport inspire les artistes, les entreprises, les ingénieurs, les développeurs de réalité virtuelle ou augmentée ainsi que de nombreux acteurs individuels ou en associations dans des disciplines diverses. De cette réalité est née l'idée d'un événement de portée nationale qui fasse se croiser les énergies du territoire autour d'un concept alliant le sport et la culture.



Patrick Pelloquet,
Conseiller délégué
Action culturelle

Ce qu'il aime faire à Cholet

"Les soirs de représentation, observer les spectateurs qui arrivent au théâtre."



Patricia Rigaudeau
Conseiller délégué
Archives



Chaque année, le temps fort "Les CM2 passent en fête" est l'occasion de féliciter les écoliers choletais pour leur parcours scolaire avant le passage en 6^{ème}.



Olivier Baguenard
Adjoint au Maire
Enseignement - Accueils de loisirs

Ce qu'il aime faire à Cholet

"Passionné d'ornithologie et de photo, je prends plaisir à allier mes deux passions lors de balades nature à Ribou ou au Verdon."



Amélie Broquaire
Conseiller délégué
Enseignement

ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE DE NOTRE JEUNESSE

À Cholet, les enfants sont placés au cœur du système éducatif. Le but est de donner à tous les mêmes chances de réussite sociale. C'est avec la même détermination que les nouveaux élus à l'Enseignement abordent ce mandat.

Parmi les enjeux de la Municipalité figure naturellement la réussite scolaire. De la maternelle à l'université, l'accompagnement éducatif reste un axe fort pour ce nouveau mandat.

À Cholet, pas de périmètre scolaire pour l'inscription des enfants avant le collège. Une commodité locale qui permet aux parents d'inscrire librement leurs enfants dans

l'école de leur choix. Les écoles de Cholet et du Puy Saint Bonnet comptent près de 3 400 élèves dans le public et près de 1 700 dans le privé.

Pour accueillir tout ce petit monde dans les meilleures conditions, la Ville priorise les interventions d'entretien et de modernisation dans les écoles dont elle a la responsabilité.

L'enfant au cœur de la réflexion et de l'action

L'enfant est placé au centre du système éducatif. Cela signifie que c'est autour de sa réalité, de ses besoins, de ses rythmes, que s'organise l'éducation. L'enfant découvre l'école avec à ses côtés un Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM). "Nous avons fait le choix de doter chaque classe d'école maternelle d'un ATSEM, alors que la loi ne préconise qu'un seul agent par école", précise Olivier Baguenard, Adjoint en charge de l'Enseignement.

Une nouvelle cuisine centrale

Avec détermination, la Majorité municipale a engagé les services et leurs prestataires dans une démarche "haute qualité" pour les repas servis dans les écoles publiques de Cholet et du Puy Saint Bonnet. L'éducation au goût et à l'alimentation reste un axe fort de l'action menée auprès des élèves et de leur famille.

L'actuelle cuisine centrale construite en 1989 est devenue obsolète. Un nouvel équipement d'une capacité de 4 000 repas est en projet dans la zone du Cormier. Cette nouvelle cuisine sera plus fonctionnelle et répondra aux nouvelles obligations. Tout y sera mis en œuvre pour privilégier et accroître la production locale (circuits courts).

Les projets

- Maintenir les clubs Coup de Pouce ;
- Maintenir une ATSEM dans chaque classe d'école maternelle ;
- Renforcer la démarche volontariste visant la qualité de l'alimentation ;
- Construire une nouvelle cuisine centrale et renouveler le marché de restauration ;
- Poursuivre les actions d'éducation à la santé, à l'environnement et à la citoyenneté dès le plus jeune âge : actions d'éducation au bien-manger, au sport-santé en lien avec le service des Sports et les clubs choletais.



CHOLET, VILLE ÉTUDIANTE

Cholet compte 2 500 étudiants. En réponse aux besoins des entreprises du territoire, des formations dans les domaines du social, de l'industrie, de la maintenance, des transports, de la mode, de la petite enfance, des ressources humaines, du marketing, du commerce, de l'informatique ont été créées depuis 1995. Grâce à ces nouveaux cursus, souvent professionnalisants, le Campus du Choletais vit une seconde jeunesse. Apprentissage, formation en alternance ou continue, BTS, licence, double licence, master, titre professionnel, cours du soir... La proposition des voies de formation permet de s'adapter à toutes les situations. Dans cette offre diversifiée, les jeunes peuvent s'orienter et étudier en toute sérénité. Le Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise et la Maison de l'Orientation sont des outils inédits et privilégiés pour les jeunes Choletais.

Les Ani'm Sports permettent aux 5/14 ans de découvrir de nombreuses activités physiques et sportives, tout au long de l'année. Leur formule sera prochainement revue, avec le concours des clubs sportifs du territoire.



Florence Dabin
Adjoint au Maire
Sport

Ce qu'elle aime faire à Cholet

"Au-delà du plaisir à être présente tous les week-ends aux manifestations sportives pour encourager nos athlètes, ce que j'aime particulièrement, c'est aller aux Halles ! Y faire mes courses, évidemment, pour la qualité des produits, et aussi pour rencontrer les Choletais. Les Halles, c'est la convivialité par excellence !"



Catherine Bodet
Conseiller délégué
Sport adapté

Laurent Jutard
Conseiller délégué
Sport - Le Puy Saint Bonnet



Aurélien Durand
Conseiller délégué
Sport

LA PUISSANCE DU COLLECTIF

"En loisirs ou en compétition, le sport à Cholet, c'est le sport pour tous. Pour tous les âges, tous les publics. C'est la signature de notre politique sportive aujourd'hui largement reconnue et appréciée par les clubs et les associations."

Plus de 15 000 sportifs licenciés, 92 associations sportives subventionnées, 250 événements sportifs soutenus chaque année... Le sport à Cholet est depuis toujours un art de vivre. Cultivé au quotidien pour ses valeurs éducatives et sociales, mais aussi son incitation à la performance et au dépassement de soi, il se définit comme identitaire d'une ville réputée pour son esprit d'entreprise et son audace.

Du sur-mesure

La politique sportive a toujours été un axe prioritaire du développement de Cholet. Dès 2006, avec toutes les forces vives du territoire, la Ville a créé un Projet Sportif Local. Renforcement des partenariats avec l'ensemble du mouvement sportif, reconnaissance de l'engagement bénévole, valorisation des actions, innovation, participation, écoute... ont depuis guidé l'équipe municipale. "Entretien et construction de nouveaux équipements, soutien financier et/ou logistique lors de l'organisation d'événements... cette concertation sera maintenue. Elle est le sens même de l'esprit sportif qui colle à Cholet. L'écoute, les échanges réguliers, le travail en coopération sont notre ligne de conduite. Club par club, nous faisons du sur-mesure, et c'est gagnant-gagnant. Clubs, partenaires et Collectivité : on joue collectif !"



La Meilleraie repensée

En mars 2017, le Conseil de Communauté a validé une réhabilitation de l'ensemble du Parc des Expositions de la Meilleraie. Traitement esthétique et phonique des façades, changement des couvertures pour une meilleure isolation, amélioration de l'acoustique des halls, remplacement des systèmes de chauffage, éclairage et sonorisation... La salle de basket est bien sûr concernée par ce programme d'envergure. "La salle actuelle, à laquelle les supporters sont attachés sera rénovée. Le projet est complété par la création de deux parquets d'entraînement et d'un espace de réception pour les partenaires, nécessaires à la vie du club." Début des travaux : 2021.

Les projets (Ville de Cholet et Agglomération du Choletais) :

- Renforcer le dispositif Ani'm Sports ;
- Créer un événement sportif structurant dès 2021, tourné vers le "sport nature" ;
- Poursuivre le programme d'entretien des équipements sportifs ;
- Créer un boulodrome de 32 pistes (réaménagement du site actuel, en lien avec le projet de réhabilitation du Parc de La Meilleraie) ;
- Aménager des terrains synthétiques à la Treille, au Bois d'Ouin et étudier l'opportunité pour le Puy Saint Bonnet ;
- Engager une réflexion sur les salles annexes de la Jeune France (Bordage Luneau et Darmaillacq) et sur l'extension du Dojo ;
- Accompagner les athlètes de haut niveau ;
- Réhabiliter la salle de basket de La Meilleraie (début des travaux 2021).



Offert par la Ville de Cholet à la naissance du deuxième enfant, ce body est également en vente à l'Office de Tourisme.



Florent Barré

Adjoint au Maire
Communication - Relations internationales - Événements

Ce qu'il aime faire à Cholet

"Né à Cholet, j'aime me balader dans les écrans de verdure et participer aux nombreux événements culturels et sportifs."



Chaysavanh Pravoraxay
Conseiller délégué
Événements

CHOISIR CHOLET

Florent Barré est le nouvel élu en charge de la Communication, des Relations internationales et des Événements. Présentation.

"Cholet rayonne déjà grâce au dynamisme de son économie et au sport de haut niveau. Ville à taille humaine, il est agréable de vivre en famille à Cholet. Tout est à 10 minutes, sauf si c'est plus près" confie l'élu choletais. Fier d'être Choletais, il reconnaît néanmoins la nécessité de renforcer le sentiment d'appartenance au territoire. Et il peut l'être par des événements rayonnant au-delà de notre territoire, comme le Carnaval par exemple, dont le défilé de nuit est le 1^{er} de France, Fou d'Ailes ou les Z'allumés.

Les projets :

- Mettre en œuvre les recommandations de l'étude de marketing territorial visant à inciter à choisir Cholet plutôt que Nantes ;
- Renforcer le sentiment d'être Choletais ;
- Se réapproprier l'esplanade du Mail pour que les Choletais se rencontrent lors de nouveaux événements.

Cholet, ouverte sur le monde

25 ans d'échanges, entre amitié et partage de compétences. Engagée dans 4 jumelages (Allemagne, Espagne, Angleterre et Québec) et dans 3 coopérations décentralisées (Roumanie, Burkina-Faso et Liban), Cholet entretient des relations d'amitié forte et met en œuvre des actions de solidarité et d'aide au développement, des partenariats techniques ou économiques.

LE CENTRE-VILLE AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT

Les élections municipales sont maintenant derrière nous. Les Choletaises et les Choletais se sont majoritairement exprimés en faveur de l'équipe *Cholet Passion* et son projet, pour les six prochaines années. Nous tenons à les remercier très sincèrement pour ce témoignage de confiance. Qu'ils soient assurés de notre engagement.

Mais les propos mensongers perdurent. L'opposition s'oppose et elle est dans son rôle, n'étant pas aux responsabilités. L'opposition critique le centre-ville et le commerce. Plus la ficelle est grosse, mieux elle passe, paraît-il. Il convient de rétablir quelques vérités.

Le centre-ville de Cholet a connu des évolutions majeures au fil des décennies. La Municipalité œuvre à la mutation et au développement du centre-ville. Ainsi, 47 millions d'euros ont été investis par la Collectivité depuis 2009. Les Arcades Rougé sont d'ailleurs la réalisation majeure de l'ambitieux projet de réhabilitation urbaine du centre-ville, précurseur et inédit à l'époque, au niveau national : 40 boutiques, 12 500 m² de surfaces commerciales, un cinéma de dix salles, quatre-vingts logements, un supermarché, un parking. S'ajoute, à cette opération, la réhabilitation du théâtre en hôtel 3 étoiles avec une salle de réception et une surface culturelle et de loisirs.

En mai 2018, l'État a désigné 222 villes éligibles au programme "Action Cœur de Ville", ayant pour objectif de redynamiser les centres-villes face aux changements de consommation. Ce dispositif s'articule autour de différents axes : l'habitat, les services, l'économie et le commerce, les mobilités, le numérique...

Le centre-ville doit être une véritable destination, un lieu de vie, un point de repère. Il convient que chacun puisse y trouver un habitat adapté et des services publics répondant aux besoins quotidiens. Le centre-ville doit être un lieu propice aux échanges économiques, sociaux et être un secteur à forte employabilité. Les mobilités douces doivent y être appréciées et favorisées, tout en étant conciliables avec la voiture. Le numérique devient un outil à la vision d'un centre-ville "connecté". Le programme est réfléchi, structuré pour rendre le centre de Cholet toujours plus attractif et dynamique.

Dans un premier temps, la période de septembre 2018 à mars 2020 a été identifiée par les services de l'État comme la phase d'initialisation, réservée aux études. L'équipe Cholet Passion a cependant fait le choix d'agir, de concrétiser des projets bien avant cette échéance de mars 2020 : aménagement de la place Travot avec un nouveau manège et un nouveau mobilier. Des services publics majeurs, la Ludothèque et la Maison de l'Orientation, installés au cœur du centre-ville, ont trouvé leur public.

Certains îlots emblématiques ont d'ores et déjà été définis comme prioritaires et feront l'objet d'une vaste réhabilitation. Il s'agit de la Boule d'Or, de l'ancienne clinique Saint-Luc ou encore de l'ancien cinéma Rex.

Lors du dernier comité de projet "Action Cœur de Ville" en janvier dernier, le Sous-préfet a exprimé son entière satisfaction quant à l'avancement du dossier. Enfin, en février, les contours de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) ont été votés lors du Conseil municipal. Deux périmètres sont concernés, à savoir le centre-ville et le quartier de la Gare. Cet acte fort engage la phase de déploiement du dispositif "Action Cœur de Ville".

Depuis 2018, la Ville a investi plus d'1,7 million d'euros dans le centre-ville.

Un contexte économique et commercial particulier

Depuis plusieurs mois, nous subissons la pandémie de COVID-19 qui affecte le commerce et met à mal l'économie. La Municipalité a porté une attention particulière aux commerçants, aux artisans et aux entreprises. La Collectivité s'engage au plus près de ses concitoyens. Pendant et après la période de confinement, des mesures concrètes ont été prises comme l'exonération pour les 105 commerçants soumis à la redevance pour l'occupation du domaine public ou encore la possibilité d'élargir gratuitement les terrasses des bars et des restaurants, tout en respectant les mesures de sécurité, leur permettant ainsi de travailler dans de meilleures dispositions. Des visioconférences ont été organisées avec les représentants des commerçants de l'ensemble des quartiers de la ville.

Ces deux rencontres ont permis d'échanger et de prendre des décisions concertées notamment sur la gratuité du stationnement entre 12h et 14h, privilégiée par les commerçants pour éviter les voitures "ventouses", générées par la gratuité totale du stationnement.

Depuis le mois de juin, une campagne de communication orne les 4 coins de la cité pour inviter les Choletais à acheter et à consommer localement. Ce soutien est un engagement citoyen et solidaire pour aider les commerces à survivre face à cette crise sans précédent. Cholet fut d'ailleurs l'une des premières villes à prendre cette initiative. Et là encore, elle fut copiée !

Le commerce est plus que jamais au centre de nos préoccupations. Au-delà du soutien apporté à des événements ou à l'organisation d'animations, les prochaines étapes sont le recrutement d'un manager de centre-ville qui aidera notamment à l'installation, la création de commerces et la mise en place de l'expérimentation de la gratuité des transports publics le samedi après-midi. Ces propositions sont des engagements forts de notre projet.

Dire que rien n'est fait dans le centre-ville pour le commerce relève de manœuvres dénigrantes, marques de fabrique de ceux qui ne connaissent pas leur ville !

D'autres, comme la majorité des Choletais qui ont renouvelé leur confiance à l'équipe Cholet Passion, attendent des actes concrets pour une vision pour la ville. La Municipalité apporte des réponses quotidiennement.

Cette période de rentrée sera sans aucun doute décisive d'un point de vue sanitaire et d'un point de vue économique. Il est important d'en avoir conscience et d'agir de manière responsable. Le contexte dans lequel nous vivons doit inciter chacun à agir pour le bien de tous.

La Majorité municipale agit et agira, comme elle l'a toujours fait, pour les Choletaises et les Choletais avec fierté, engagement et passion.

L'équipe Cholet Passion

ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE

Magasins vides à l'état d'abandon, sentiment de morosité dans certaines rues, souffrances des commerçants... Cette situation n'est pas une fatalité. Les élus de Cholet Autrement veulent stopper cette hémorragie.

Nous pouvons inverser la tendance : écouter et entendre sereinement tous les commerçants pour leur permettre, en confiance, de mener leurs projets d'animations, embellir le centre-ville pour le rendre plus désirable, y diversifier logements, services et activités, y améliorer l'accessibilité et la sécurisation des déplacements, faire le lien entre tous les commerçants et les élus grâce à un manager de centre-ville...

Pour construire le centre-ville de demain, il faut répondre à d'autres impératifs : consommer autrement et notamment "local", soutenir la visibilité des commerces sur les réseaux sociaux, faciliter les collaborations entre établissements de formation, étudiants et acteurs du centre-ville, accélérer la réalisation du programme Actions Cœur de Ville, créer un office du commerce et de l'artisanat pour intensifier l'activité commerciale... Ces voies indispensables sont à explorer en urgence. Depuis plus de 10 ans, Cholet accumule les retards dans la redynamisation du centre-ville: il faut réagir très rapidement en créant de nouvelles occasions de faire venir les

chaland dans le centre-ville. En tant qu'élus nous proposerons et soutiendrons les démarches dans cette perspective. Nous attendons des réponses et des actes forts de la majorité municipale. Pendant notre mandat, nous serons des élus à votre écoute. Dans les semaines à venir, nous communiquerons la liste de nos permanences et points de rendez-vous. Dans l'attente de nos prochaines rencontres, nous vous souhaitons une rentrée la plus sereine possible.

Cholet Autrement

audacieuse
ambitieuse
attractive
créative

CHOlet 
l'entreprenante

